BONDERITE

BONDERITE M-AC 50 CF

Nom actuel Fixodine 50 CF

Juin 2013

AFFINEUR DE GRAINS POUR LES PROCEDES DE PHOSPHATATION CRISTALLINE AU ZINC

I. PRESENTATION

BONDERITE M-AC 50 CF favorise la formation d'un revêtement de phosphatation, dense, homogène à granulométrie fine et serrée.

II. CARACTERISTIQUES

. Aspect : poudre fine, de couleur blanche
. pH d'une solution à 1 % : environ 8.

III. UTILISATION

BONDERITE M-AC 50 CF peut être employé soit par immersion, soit dans le second rinçage après dégraissage, c'est-à-dire précédant immédiatement l'étage de phosphatation, dans les installations de phosphatation au jet.

Contrairement aux produits similaires d'affinage de grains, **BONDERITE M-AC 50 CF** est plus adaptée pour un montage en eau industrielle.

IV. CONDITIONS D'EMPLOI

La concentration d'emploi est déterminée sur place, en fonction de la réactivité et de l'état de surface du métal.

BONDERITE M-AC 50 CF s'utilise à des concentrations comprises entre 0,5 et 3 g/l dans l'eau, à une température de 20 à 30 °C.

Le temps d'immersion est généralement compris entre 15 et 60 secondes, le temps d'aspersion entre 5 et 60 secondes.

BONDERITE M-AC 50 CF est introduit dans le bain de travail à l'état de pré-solution dans l'eau tiède.

Important : Le bain doit être maintenu sous agitation, même pendant les arrêts de la chaîne.

V. CONTROLE ET ENRICHISSEMENT DU BAIN

Le bain de **FIXODINE BONDERITE M-AC 50 CF** est un rinçage préparatoire à la phosphatation et ce bain est généralement renouvelé quotidiennement.

Au cours du travail, le pH du bain doit se maintenir entre 7,5 et 9; dans le cas contraire, le bain doit être vidangé.

Alcalinité totale AlT

Le contrôle de l'alcalinité totale est réalisé périodiquement dans les conditions suivantes :

Matériels nécessaires

. 1 pipette de 100 ml
. 1 bécher de 250 ml
. 1 burette automatique de 25 ml
. 1 agitateur

Réactifs nécessaires

. Indicateur Méthylorange
. Solution d'acide chlorhydrique 0,1 N

Saphonyx

Méthode

A l'aide de la pipette, prélever exactement 100 ml du bain et les transvaser dans le bécher de 250 ml. Ajouter 5 à 6 gouttes de méthylorange et homogénéiser. Le prélèvement vire au jaune orangé.
A l'aide de la burette de 25 ml, préalablement remplie au trait "0" de solution d'acide chlorhydrique 0,1 N , titrer ce prélèvement jusqu'à virage de la coloration au rouge (soit V_1 ml versés).
Faire un blanc avec l'eau utilisée pour le montage de la **BONDERITE M-AC 50 CF** et retrancher du titrage du bain, la valeur lue pour ce blanc (soit V_2 ml versés).
Cette valeur (V_1 - V_2) correspond à l'alcalinité totale du bain.

Pour un bain neuf à concentration de 1 g/l, l'alcalinité totale est d'environ 5,5 points.

Lors des titrages ultérieurs et en tenant compte du blanc, pour chaque point d'alcalinité totale manquant, il convient de procéder à un ajout de 20 g de **BONDERITE M-AC 50 CF** par 100 litres de bain.

VI. EQUIPEMENT

Le bac et les dispositifs d'aspersion utilisés pour la mise en oeuvre de la solution de **BONDERITE M-AC 50 CF**, peuvent être en acier ordinaire.

VII. CONDITIONS DE STOCKAGE

Stocker le contenant fermé dans un endroit sec.

Nota : Pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité.

ADDITIONAL INFORMATION
Clause de non-responsabilité
Note :

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. Le produit est susceptible de présenter différentes variétés d'application ainsi que des modalités différentes d'application et de fonctionnement dans votre environnement qui échappent à notre contrôle. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Belgium NV, Henkel Electronic Materials NV, Henkel Nederland BV, Henkel Technologies France SAS and Henkel France SA, veuillez noter, en complément, que : Dans le cas où la responsabilité de Henkel serait néanmoins engagée sur quelque fondement juridique que ce soit, cette responsabilité ne pourra en aucun cas être supérieure au montant de la livraison concernée.

Pour des produits livrés par Henkel Colombiana, S.A.S. l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
L'information fournier dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Saphonyx

Pour des produits livrés par Henkel Corporation, Resin Technology Group, Inc., ou Henkel Canada Corporation, l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
Les données contenues dans ce document sont fourniers à titre d'information seulement et sont considérées comme fiables. Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de résultats obtenus par des tiers à partir de méthodes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation à son besoin de toute méthode de production décrite dans ce document, et de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour la protection des personnes et des biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et de l'utilisation des produits. En fonction de ce qui précède, **Henkel dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de produits de Henkel. Henkel dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.**
La présentation dans ce document de processus ou de composition ne doit pas être interprétée comme le fait qu'ils sont libres de tous brevets détenus par des tiers ainsi que comme une licence de brevet détenue par Henkel pouvant couvrir de tels procédés ou compositions. Nous recommandons ici à l'utilisateur potentiel de vérifier par des essais l'application envisagée avant de passer à une application répétitive, les données présentées ici ne servant que de guide. Ce produit peut être couvert par un ou plusieurs brevets ou licences ou demandes de brevet tant aux USA que dans d'autres pays.

Utilisation des marques
Sauf indications contraires, toutes les marques citées dans ce document sont des marques déposées par Henkel Corporation aux Etats-Unis et ailleurs. ® indique une marque déposée auprès de U.S. Patent and Trademark Office.

Saphonyx